NGCOA ANPTG

Janvier 2023

Mise-à-jour des affaires gouvernementales

Avec

IMPACT Public Affairs Affaires publiques

www.ngcoa.ca

ANPTG	Janvier 2022

TITRE: Mise-à-jour des affaires gouvernementales

PRÉPARÉE PAR: David Bérubé (ANPTG) & Charles Bernard (IPA)

ACTIONS REQUISES: Distribution aux membres de l'association.

L'ANPTG a travaillé en étroite collaboration avec Impact Affaires Publiques pour élaborer sa stratégie de relations gouvernementales pour 2023. Cette stratégie comprend plusieurs ressources, des aperçus politiques et des idées de plaidoyer. D'un point de vue opérationnel, l'objectif du rapport sur les relations gouvernementales pour 2023 est de :

- Présenter un plan détaillé qui aidera à la planification et à la maximisation efficace des ressources,
- Informer les membres sur la politique provinciale et sur les enjeux touchant les terrains de golf ainsi que leurs propriétaires,
- Mettre sur papier notre stratégie de défense des intérêts afin de mieux communiquer les priorités de notre industrie,
- Maintenir et promouvoir la marque en tant qu'autorité sur le sujet et en tant qu'acteur important dans le débat entourant la réforme de la loi sur l'expropriation,
- Offrir un document où les membres peuvent obtenir une mise à jour sur le travail de représentation de l'ANPTG.

Quelques exemples des rencontres ayant eu lieu dans les dernières semaines...

- Discussion avec Maître Sébastien Poirier : la réforme de la loi sur l'expropriation est un enjeu ayant plusieurs implications juridiques. Il est important pour l'ANPTG de développer un narratif politique et d'appuyer ce dernier avec de bons arguments légaux.
- Rencontre avec M. Fournier et Mme. Lemieux du Ministère des Transports du Québec (MTQ) : ces discussions informelles avec les employé.e.s du ministère sont très utiles pour l'ANPTG car elles permettent d'en savoir plus sur le progrès du développement de la nouvelle loi, de mieux définir les ambitions politiques de la Ministre et d'entretenir une relation avec les acteurs politiques impliqués directement dans la réforme.
- Entretien avec Mr. Alan DeSousa, maire de l'arrondissent Saint-Laurent : excellente interaction pour mieux saisir le processus décisionnel qui a eu lieu dans les instances municipales et des arrondissements à Montréal.
- Rencontre avec Mr. Jean-Marc Fournier de l'Institut de développement urbain du Québec : l'ANPTG est constamment à la recherche des organisations alliées à notre cause et qui supportent nos revendications. L'IDU est un bel exemple et il était important pour notre d'équipe d'établir rapidement une relation collaborative pour les prochains mois.

Les grandes lignes argumentatives de l'ANPTG en 2023

1) Depuis maintenant plusieurs années, les villes utilisent les différentes classifications de zonage pour appliquer beaucoup de pression sur les propriétaires des terrains de golf (limitant les possibilités de réaménagement, augmentant les risques des investissements, etc.)

2) Nous comprenons que les villes veulent que le zonage pour faire avancer des ambitions municipales (plus d'espaces verts, parcs, etc.) mais il est critique que la loi sur l'expropriation assure, et d'une certaine façon protège, les propriétaires terriens qui font face à ces situations particulières. Pour ce faire, la loi doit prendre en compte la valeur marchande ainsi que l'entièreté de sa potentialité, c'est-à-dire la valeur potentielle d'un terrain dans le futur.

3) L'ANPTG est en faveur d'une réforme de la loi visant à améliorer son applicabilité et sa clarté. Cependant, elle ne doit pas devenir un outil politique utilisé par les villes pour forcer les propriétaires à se plier aux ambitions de zonages en peur d'être exproprié et obtenir une indemnité non-équivalente à la valeur commerciale et personnelle du terrain.

   Les droits des Québécois à la propriété privée sont ancrés et protégés dans des assises légales fondamentales qui précèdent la *Loi sur l'expropriation* et qui dont l'intégrité doit être respectée.

4) Si la nouvelle édition de la loi ne reconnait pas la potentialité d'un terrain comme élément important de ce qui constitue l'indemnité, il devient très difficile pour les propriétaires d'obtenir du soutien des institutions financières équivalent à l'importance des investissements qui sont requis pour maintenir la qualité du terrain et de son infrastructure. La plupart des terrains de golf sont des propriétés familiales multigénérationnelles qui dépendent d'un certain type d'évaluation du terrain pour parvenir à sécuriser des prêts, assurer une retraite et ainsi de suite.

   La nouvelle loi sur l'expropriation doit faciliter l'expropriation et clarifier le processus sans toutefois devenir une entrave majeure pour les propriétaires cherchant à obtenir une compensation adéquate pour leurs propriétés. Il faut rappeler, et ce constamment, que le résultat d'une expropriation est une indemnité et non un « prix » dans le sens traditionnel du thème.

5) Il y a des exemples à travers le Canada et le monde où des gouvernements sont parvenus à modifier la loi sur l'expropriation sans pour autant offrir aux villes un outil politique pouvant empiéter sur les droits des propriétaires. Nous recommandons au gouvernement Legault de fonder cette réforme sur ce qui a été fait en Ontario, notamment. Il est absolument possible de moderniser le processus d'expropriation tout en protégeant les bénéfices associés aux investissements terrains ou immobiliers.

Retour à l'Assemblée Nationale

Sommaire

C'est au début du mois de Février les élus retourneront à l'Assemblée Nationale dans le but de faire avancer les discussions et les débats sur les enjeux qui touchent les Québécois. Cette période de travail en Chambre allant jusqu'au début de l'été est extrêmement importante pour l'ANPTG. En effet, tout indique que la réforme de la loi sur l'expropriation sera entamée et débattue dans les prochains mois. Il s'agit de l'opportunité idéale pour l'ANPTG de se faire entendre et de représenter les intérêts de ses membres.

Pour ce faire, plusieurs stratégies seront employées : rencontres avec les députés et les ministres, journée sur la colline, discussion continuelle avec les membres de la fonction publique, etc. Aussi, il est important de bien saisir le contexte partisan qui caractérisera la vie politique, à Québec, dans les prochains mois.

Avec la réélection de la Coalition Avenir Québec, quels sont les points positifs pour l'ANPTG ?

- Gouvernement idéologiquement aligné avec plusieurs des arguments présentés par l'ANPTG : la CAQ est un parti de centre-droite qui porte l'oreille aux nombreuses demandes des acteurs privés au Québec. Plusieurs des têtes dirigeantes de l'organisation proviennent du milieu privé et/ou entrepreneurial ce qui, ultimement, génère un climat politique propice à la discussion entre les institutions gouvernementales et les parties prenantes émanant du privé. Ainsi**,** il est légitime d'anticiper un haut niveau de collaboration de la part des représentants gouvernementaux.

- Approche expéditive simplifiée par une forte majorité : un parti possédant une majorité importante a plus de faciliter à faire avance le processus législatif. Considérant que l'ANPTG cherche à obtenir rapidement des réponses sur le futur de la loi sur l'expropriation, il est encourageant de savoir que les démarches législatives ne seront pas sévèrement affectées par les jeux politiques et stratégiques pouvant être menés par les membres de l'opposition.

- Gouvernement familier : cette continuité nous permet de travailler avec des bases relationnelles qui ont été établies dans les mois précédents. Certes, il y a eu des mouvements au niveau des ministères ce qui, habituellement, requiert un effort supplémentaire. Par contre, la pratique politique/stratégique des élus et des fonctionnaires demeure la même que lors du dernier parlement assurant ainsi que nous n'avons pas à revoir entièrement notre propre angle d'approche.

Les cibles politiques pour l'ANPTG au Québec :

Après les élections d'Octobre 2022, François Legault a présenté au Québec un conseil des ministres marqué par des retours importants, des transitions intéressantes et de nouveaux membres. Ce nouvel ensemble est un bon indicateur de l'orientation idéologique et stratégique de la CAQ. Par exemple, la présence de Mme. Guilbault comme Ministre des Transports semble pointer vers l'importance de ce dossier pour M. Legault et son équipe (situation positive pour l'ANPTG).

Ministres clés (en ordre d'importance)

- Ministre Geneviève Guilbault – Transport et Mobilité durable (Comté de Louis-Hébert).

- Ministre Pierre Fitzgibbon – Économie, Innovation, Énergie ainsi que responsable de la Métropole et de la région de Montréal (Terrebonne).
- Ministre Andrée Laforest – Affaires municipales (Chicoutimi).
- Ministre Eric Girard - Finances (Groulx).
- Ministre Caroline Proulx – Tourisme et responsable de la région de Lanaudière (Berthier).

Avec le retour d'une opposition officielle libérale, quels sont les points positifs pour l'ANPTG ?

- Parti historiquement associé à la protection du droit de la propriété privée: D'une manière semblable à la CAQ, le PLQ est un parti de centre-droite fondé sur une idéologie libérale traditionnelle (liberté d'expression, liberté religieuse, propriété privée). Du point de vue de l'ANPTG, il est important de présenter aux membres du PLQ un argument clair et bien formulé qui souligne précisément que nos critiques demeurent directement reliées aux valeurs fondamentales du parti.

- Opportunisme politique : Les libéraux ont eu beaucoup de difficulté récemment et ce tant d'un point de vue électoral qu'idéologique. Un parti qui traverse une crise identitaire politique provoque une certaine latitude d'action parmi les membres ; une orientation moins claire, une ligne de parti moins stricte et une hiérarchie moins stable peut pousser des élus à prendre plus de risques et à se développer une notoriété. Les membres chercheront donc potentiellement des dossiers importants pour leurs communautés à travers lesquels il sera possible de développer une certaine notoriété.

- Loi sur l'expropriation et un équilibre fragile pour la CAQ: La réforme de la loi sur l'expropriation n'est pas un dossier simple pour la CAQ. D'un côté, les arguments pour une réforme visant simplement à améliorer la clarté et l'application sont très forts et proviennent de plusieurs acteurs économiques (incluant l'ANPTG). De l'autre, PM Legault a été clair qu'il cherchait à réduire les tensions politiques et financières qui existent entre le Gouvernement du Québec et les autorités municipales. Plus la question se complexifie, plus il y a d'opportunités, pour l'opposition, de soulever les contradictions qui existent dans ce débat.

Députés clés de l'opposition pour l'ANPTG :

- Virginie Dufour - Affaires municipales et Habitation (Mille-îles)
- Marwah Rizqy - Infrastructures, administration gouvernementale, protection du consommateur (Saint-Laurent)
- Désirée McGraw – Environnement, Faune et Parcs (Notre-Dame-de-Grâce)
- Jennifer Maccarone – Commission des Transports (Westmount-Saint-Louis)

Ligne du temps pour la première partie de 2023

- Janvier : présentation du rapport des affaires gouvernementales aux membres ainsi qu'au personnel exécutif de l'association.

- Janvier à Mars : rencontres fréquentes avec employés (*staffer* et personnel de la fonction publique) des ministères en lien avec la réforme de la loi sur l'expropriation.

- Mi-Janvier à Mi-Février : préparation et entame de la rédaction du mémoire de l'ANPTG qui sera ultimement présenté en commission parlementaire.

- Fin- Janvier à Fin Mai : simultanément à la rédaction, l'ANPTG cherchera à organiser des rencontres avec les députés, ministres et sous-ministres ayant une position stratégique vis-à-vis cette nouvelle réforme. Ces rencontres seront menées en ligne ou en personne tout dépendamment de la préférence des députés/ministres. David, Charles et quelques membres de l'exécutif de l'ANPTG seront présents.

- Fin Février – Mi-Mars : sélection du moment idéal pour l'organisation d'une visite des membres à l'Assemblée Nationale et touches finales pour le mémoire (consultation avec avocats, confirmation des membres de l'exécutif, etc.)

- Mars : journée à Québec pour les membres de l'ANPTG.

- Mars – Mai : présence de l'ANPTG à la Commission des Transports et de l'Environnement (dates à confirmer).

- Mai – Juin : redéfinition des priorités en lien avec la nouvelle version de la loi sur l'expropriation. Il est aussi possible que le processus soit plus lent que prévu, ce qui nécessiterait une planification stratégique de l'ANPTG pour le retour des députés, à Québec, en Septembre.

Dans les prochaines semaines, notre attention sera portée sur …

- Les interactions entre le gouvernement et les municipalités : un des déterminants principaux de la direction que va prendre cette réforme repose sur la volonté (forte, faible ou inexistante) de Legault à modifier une loi en faveur des intérêts des villes du Québec. Cette danse entre le palier provincial et le palier municipal est très politique et particulière – il est impératif pour l'ANPTG d'étudier, et ce avec beaucoup de diligence, son développement.

- Le développement des arguments légaux : ce rapport s'ancre principalement dans une approche politique et met beaucoup d'emphase sur les outils de *lobbying* qui existent pour influencer le gouvernement. La réalité est qu'il s'agit d'un enjeu où la charge légale est élevée, il y a énormément de variables juridiques qui doivent être prises en compte. Ainsi, il importe pour IPA ainsi que l'ANPTG de travailler en grande proximité avec les experts légaux dans la création progressive de nos propos.

- Les projets de lois actuellement débattus en commission parlementaire: Ce détail est essentiellement logistique car notre ligne du temps est basée sur ce qui nous a été mentionné par des membres du gouvernement. La réalité est qu'il est possible que l'entame de la réforme soit reportée et que la réforme en soi nécessite beaucoup plus de temps que prévu. Les aléas sont nombreux en politique et il est fort possible que François Legault décide de prioriser d'autres projets de loi dans les prochaines semaines. Nous suivrons les travaux en chambre pour parvenir à recalibrer continuellement notre ligne du temps.

Carte stratégique des députés (circonscriptions sous juridiction de la CMM)

Min. Pierre Fitzgibbon – CAQ – Économie / Responsable de la région de Montréal

Dép. Mathieu Rivest – CAQ – Membre de la Commission des Transports et de l'Environnement

Dép. Mario Laframboise – CAQ – Président du caucus du gouvernement et ancien (2006-2010) VP du comité permanent des transports et infrastructure.

Dép. Virginie Dufour – PLQ – Représentante de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales et d'habitation

Dép. Sylvie D'Amours – CAQ – Présidente de la Commission de l'Économie et du Travail.

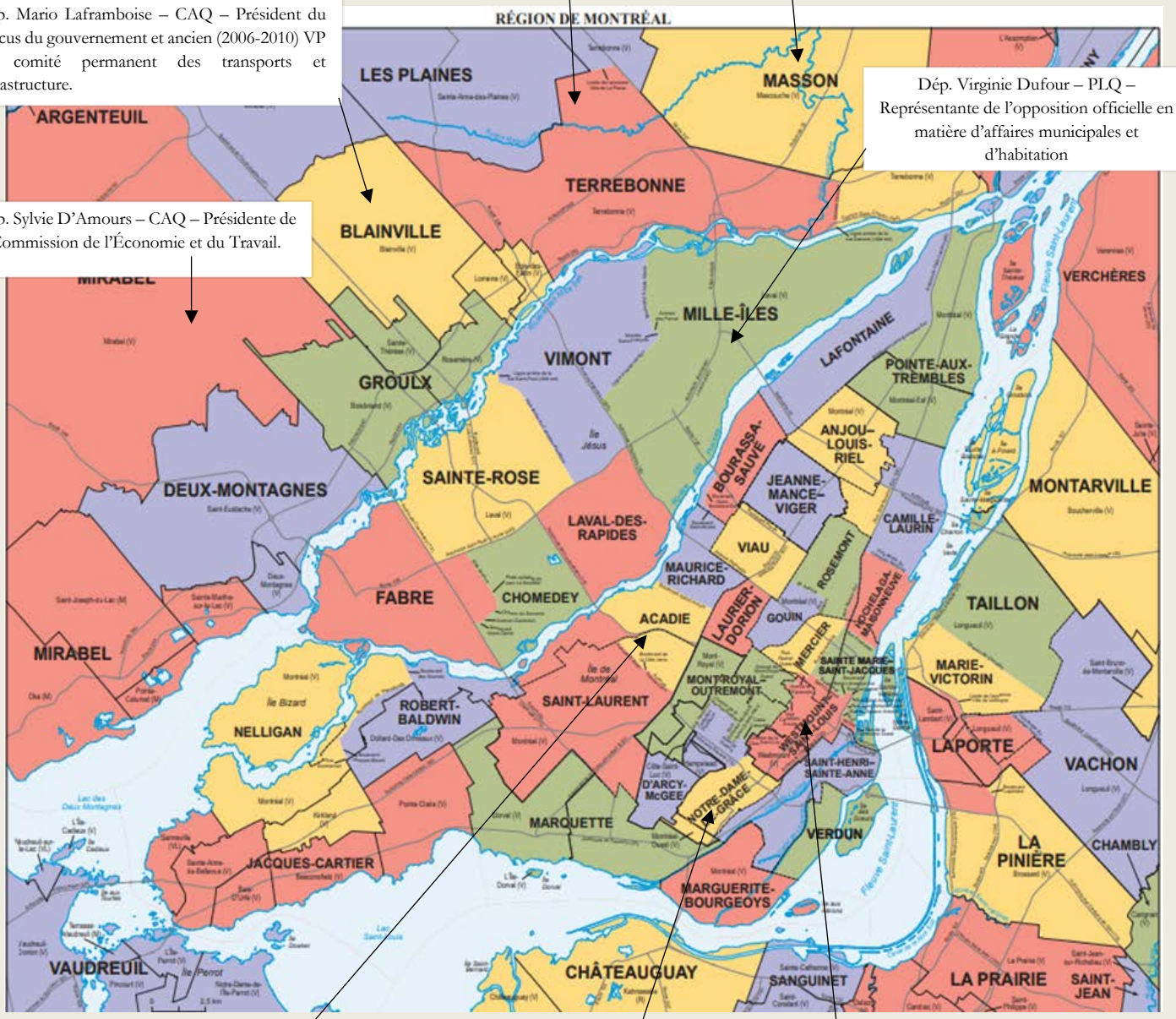

Dép. André Albert Morin - PLQ – Membre de la Commission des Transports et de l'Environnement.

Dép. Désirée McGraw – PLQ – Membre de la Commission des Transports et de l'Environnement/porte-parole de l'opposition officielle en matière de faune et de parcs

Dép. Jennifer Maccarone – PLQ – Présidente de la Commission des Transports et de l'Environnement.